

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec



Le présent fichier est une publication en ligne reçue en dépôt légal, convertie en format PDF et archivée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'information contenue dans le fichier peut donc être périmée et certains liens externes peuvent être inactifs.

Version visionnée sur le site Internet d'origine le 17 juin 2009.

Section du dépôt légal

Vous êtes : [Accueil](#) » Virage



VIRAGE

Juin 2008, volume 10, n° 4

Sommaire

Mot des éditrices

Session de formation des personnes-ressources

Éthique et culture religieuse : 4^e forum

Symposium sur l'apprentissage, une initiative du comité de mise en œuvre du renouveau pédagogique

Rencontre sur les dossiers de l'adaptation scolaire

Plan d'action sur la lecture à l'école
Et toi, que lis-tu?

Crédits

Archives

English

Abonnez-vous



INSTRUIRE, SOCIALISER, QUALIFIER ENSEMBLE



Politique linguistique | Politique de confidentialité

Québec

© Gouvernement du Québec, 2008



VIRAGE

Juin 2008, volume 10, n° 4

Sommaire

Mot des éditrices

[Session de formation des personnes-ressources](#)

[Éthique et culture religieuse : 4^e forum](#)

[Symposium sur l'apprentissage, une initiative du comité de mise en œuvre du renouveau pédagogique](#)

[Rencontre sur les dossiers de l'adaptation scolaire](#)

[Plan d'action sur la lecture à l'école
Et toi, que lis-tu?](#)

[Crédits](#)

[Archives](#)

[English](#)

Abonnez-vous



MOT DES ÉDITRICES

Planifier en collégialité pour favoriser la progression des apprentissages, voilà la thématique à laquelle les participants ont été invités à réfléchir lors de la session de formation des personnes-ressources qui s'est tenue les 18 et 19 mars dernier. Cette rencontre a permis aux participants d'échanger en vue de développer des outils visant le partage d'information, la concertation et la planification dans le cadre d'une démarche pédagogique.

À l'occasion de cette session de formation, M. Martin Bérubé, conseiller pédagogique à la Commission scolaire de Kamouraska, a partagé son expérience avec l'outil Web consacré au projet intégrateur. M. Richard Leblanc, coordonnateur des services éducatifs complémentaires au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, a abordé les besoins de croissance de l'élève dans son apprentissage. De plus, lors de cette session, des responsables de dossiers en évaluation au Ministère ont informé les participants des travaux en cours.

Par ailleurs, le 4^e forum sur le programme *Éthique et culture religieuse* s'est tenu le 17 mars dernier. Près de 300 participants ont pu y échanger sur la compétence *Manifester une compréhension du phénomène religieux*. Ils ont pu, entre autres, entendre une conférence de M. Pierre Lucier et une conférence de M^{me} Micheline Milot. La première avait pour titre *L'approche culturelle du phénomène religieux* et la seconde, *Culture religieuse, reconnaissance mutuelle et laïcité*. *Virage* a suivi cette journée d'activités.

Le mois de février a été marqué par de nombreuses activités, dont la rencontre sur les dossiers de l'adaptation scolaire. Cette journée s'adressait aux personnes-ressources des services de soutien et d'expertise en adaptation scolaire. Des présentations, des ateliers et des conférences, où étaient présentés des outils et des pistes de réflexion, ont été proposés aux participants.

Le milieu scolaire anglophone était pour sa part invité à participer au 9^e Symposium sur l'apprentissage. Ce numéro vous propose le compte rendu d'un atelier et d'une conférence qui s'y sont déroulés.

De plus, une des mesures du Plan d'action sur la lecture, soit la tenue de camps d'été s'adressant à la communauté anglophone, a retenu notre attention. *Virage* a recueilli les propos des enseignantes et enseignants qui ont assisté à ce camp d'été en 2007. Une troisième édition se tiendra à l'été 2008.

L'équipe de *Virage* vous souhaite une très belle saison estivale et vous donne rendez-vous à l'automne.



Politique linguistique | Politique de confidentialité



© Gouvernement du Québec, 2008



VIRAGE

Juin 2008, volume 10, n° 4

Sommaire

Mot des éditrices

Session de formation des personnes-ressources

Éthique et culture religieuse : 4^e forum

Symposium sur l'apprentissage, une initiative du comité de mise en œuvre du renouveau pédagogique

Rencontre sur les dossiers de l'adaptation scolaire

Plan d'action sur la lecture à l'école
Et toi, que lis-tu?

Crédits

Archives

English

Abonnez-vous



SESSION DE FORMATION DES PERSONNES-RESSOURCES

- [La progression des apprentissages : un travail en collégialité](#)
- [Services éducatifs complémentaires : réflexion autour de la notion de besoin](#)
- [Élaborer le bilan des apprentissages et d'évaluation : une entreprise conjointe](#)
- [Sanction des études en arts : présentation d'un dossier d'évaluation](#)
- [Favoriser la progression de l'élève en difficulté : un défi à planifier ensemble](#)
- [Les échelles des niveaux de compétence](#)
- [Bilan des apprentissages : guide et vidéo](#)
- [Les ateliers en bref](#)





VIRAGE

Juin 2008, volume 10, n° 4

ÉTHIQUE ET CULTURE RELIGIEUSE : 4^e FORUM

- [Manifester une compréhension du phénomène religieux](#)
- [Culture religieuse, reconnaissance mutuelle et laïcité](#)

Sommaire

Mot des éditrices

Session de formation des personnes-ressources

Éthique et culture religieuse : 4^e forum

Symposium sur l'apprentissage, une initiative du comité de mise en œuvre du renouveau pédagogique

Rencontre sur les dossiers de l'adaptation scolaire

Plan d'action sur la lecture à l'école
Et toi, que lis-tu?

Crédits

Archives

English

Abonnez-vous



VIRAGE

Juin 2008, volume 10, n° 4

Sommaire

Mot des éditrices

Session de formation des personnes-ressources

Éthique et culture religieuse : 4^e forum

Symposium sur l'apprentissage, une initiative du comité de mise en œuvre du renouveau pédagogique

Rencontre sur les dossiers de l'adaptation scolaire

Plan d'action sur la lecture à l'école
Et toi, que lis-tu?

Crédits

Archives

English

Abonnez-vous



ÉTHIQUE ET CULTURE RELIGIEUSE : 4^e FORUM

MANIFESTER UNE COMPRÉHENSION DU PHÉNOMÈNE RELIGIEUX

Sophie Gaudreault, Denis Watters, Serge Côté

Le 17 mars dernier avait lieu le quatrième forum sur le programme *Éthique et culture religieuse* (ECR). Enseignants, personnel de commissions scolaires, professeurs universitaires engagés dans la formation en éthique et culture religieuse, étaient réunis à Québec pour échanger sur le sujet. Des représentants de maisons d'édition participaient également à l'événement. Au cours de la journée, les participants ont réfléchi sur la compétence *Manifester une compréhension du phénomène religieux* ainsi que sur les processus qui en permettent le déploiement. On a aussi apporté une attention particulière à la posture professionnelle qu'exige ladite compétence.

D'entrée de jeu, à la suite du visionnement de photos à caractère religieux, les participants ont été invités à s'exprimer sur leur représentation du phénomène religieux pour ensuite, tout au long de l'avant-midi, travailler à une meilleure représentation des différents concepts clés liés à la compétence : phénomène religieux, culture religieuse, expressions du religieux, environnement social, façons de penser, d'être et d'agir et utilisation profane d'une expression du religieux.

Après une réflexion en sous-groupe, M. Pierre Lucier, titulaire de la Chaire Fernand-Dumont sur la culture à l'Institut national de la recherche scientifique, a prononcé une conférence s'intitulant *L'approche culturelle du phénomène religieux*.

M. Lucier a insisté sur la visée cognitive de la deuxième compétence du programme *Éthique et culture religieuse*. En effet, le libellé de celle-ci utilise l'expression « manifester une compréhension ». Une telle perspective conduit les enseignants « à faire comprendre, à faire saisir le sens, les significations, les relations significatives ». L'objet de la présente compétence est le « phénomène religieux ». Par ailleurs, le programme accorde un espace prioritaire à la culture québécoise, très fortement influencée par le catholicisme et le protestantisme. Dans son exposé, M. Lucier a présenté les grands éléments d'une pédagogie culturelle, marquée par une démarche progressive et une approche fondée sur le potentiel des

récits, des rites et des symboles. Il a mis en garde contre certains écueils que constituent notamment l'insolite, l'accessoire, la surcharge, les « fausses pistes ».

En début d'après-midi, M^{me} Nancy Houde, enseignante de 3^e cycle à l'école primaire Plein-Soleil de Sherbrooke, est venue témoigner de son expérience. M^{me} Houde expérimente depuis un an le programme d'éthique et culture religieuse. Elle a d'abord fait part des nombreux défis auxquels elle a dû faire face tout au long de cette expérimentation. Parmi ceux qu'elle a mentionnés, notons la nécessaire réflexion personnelle sur l'importance de la culture, des valeurs, des repères, l'impartialité et le respect envers d'autres idéologies que la sienne ainsi que l'instauration d'un climat propice au dialogue. Il faut accepter les doutes, les essais et erreurs tout en se donnant du temps pour maîtriser la discipline.

Pour s'approprier les processus et les étapes conduisant un élève à développer sa compétence relative au phénomène religieux, les participants ont exploré des expressions du religieux, établi des liens entre des expressions du religieux et l'environnement social et culturel, considéré une diversité de façons de penser, d'être et d'agir.

M^{me} Micheline Milot, professeure titulaire au département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal, a prononcé, en fin d'après-midi, une conférence ayant pour titre [Culture religieuse, reconnaissance mutuelle et laïcité](#). Sa présentation comprenait trois grandes parties : la signification de la laïcité, ce qu'implique une compréhension du phénomène religieux, les défis pédagogiques et les exigences professionnelles liées à cette compétence. Selon M^{me} Milot, le programme d'éthique et culture religieuse favorisera, chez le jeune, une capacité d'empathie et de bienveillance, d'ouverture d'esprit et de respect. Il lui apprendra à vivre sans craindre que son identité personnelle ne soit menacée par la différence.

La journée a été ponctuée par la présentation de plusieurs « nouveautés », dont la vidéo s'adressant au grand public qui vise à faire découvrir le nouveau programme *Éthique et culture religieuse*. De même, le dépliant sur ce programme, qui doit être distribué dans toutes les écoles du Québec, a été remis aux participants. Enfin, le site du programme d'éthique et culture religieuse a été lancé officiellement (<https://www7.mels.gouv.qc.ca/DC/ECR/index.php?page=annonce>). Celui-ci constituera un instrument de formation précieux pour tous les enseignants et leurs formateurs.





VIRAGE

Juin 2008, volume 10, n° 4

SYMPOSIUM SUR L'APPRENTISSAGE, UNE INITIATIVE DU COMITÉ DE MISE EN ŒUVRE DU RENOUVEAU PÉDAGOGIQUE

- [Symposium sur l'apprentissage 2008 : Cultiver le cœur et l'esprit](#)
- [Journal d'une vie saine et active](#)
- [Travailler en collégialité](#)

Sommaire

Mot des éditrices

Session de formation des personnes-ressources

Éthique et culture religieuse : 4^e forum

Symposium sur l'apprentissage, une initiative du comité de mise en œuvre du nouveau pédagogique

Rencontre sur les dossiers de l'adaptation scolaire

Plan d'action sur la lecture à l'école
Et toi, que lis-tu?

Crédits

Archives

English

Abonnez-vous



VIRAGE

Juin 2008, volume 10, n° 4

Sommaire

Mot des éditrices

Session de formation des personnes-ressources

Éthique et culture religieuse : 4^e forum

Symposium sur l'apprentissage, une initiative du comité de mise en œuvre du nouveau pédagogique

Rencontre sur les dossiers de l'adaptation scolaire

Plan d'action sur la lecture à l'école
Et toi, que lis-tu?

Crédits

Archives

English

Abonnez-vous



ÉTHIQUE ET CULTURE RELIGIEUSE : 4^e FORUM

CULTURE RELIGIEUSE, RECONNAISSANCE MUTUELLE ET LAÏCITÉ

Eve Krakow

M^{me} Micheline Milot, professeure au département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), a entretenu les participants de laïcité, de l'importance du programme d'éthique et culture religieuse dans notre société, de la compréhension du phénomène des religions et des difficultés inhérentes.

Fidèle au thème de la journée, M^{me} Milot a orienté sa présentation en tenant compte de la deuxième compétence du programme, *Manifester une compréhension du phénomène religieux*.

« Il y a un certain nombre de réalités sociales incontournables », a-t-elle souligné d'entrée de jeu. Il suffit de penser à l'actualité récente et à la commission Bouchard-Taylor sur les accommodements raisonnables, aux réactions négatives au port du kirpan (le poignard cérémonial) et à d'autres manifestations d'ordre religieux à l'école. « Certains ont cru que la laïcisation de l'école mettrait fin à tout discours sur la religion en enseignement », a rappelé M^{me} Milot. « Or ces exemples attestent de la confusion qui règne quant aux liens entre la laïcisation du système d'éducation, la diversité morale et religieuse de la société et les attitudes qu'il convient d'adopter à cet égard. »

Les principes de la laïcité

La laïcité repose sur deux principes fondamentaux : la liberté de conscience et de religion (et de l'expression de la religion) et l'égalité de traitement pour tous. Pour que les citoyens d'un pays puissent jouir de ces libertés, il faut en outre que deux principes soient respectés : la neutralité de l'État et la séparation de l'Église et de l'État.

M^{me} Milot a fait une distinction importante entre *laïcisation* et *sécularisation*. Le premier terme renvoie aux

institutions, politiques et autres, et le second, aux individus et à la société en général. Dans le Québec des années 1960, par exemple, « l'autonomie des normes personnelles et collectives à l'égard des autorités religieuses s'est accentuée, et les grandes traditions religieuses ont perdu une grande part de leur mainmise culturelle sur la société ».

Cette autonomie ne signifie pas pour autant que les individus ne puissent plus être guidés par des préceptes religieux. Parmi la majorité chrétienne, par exemple, beaucoup continuent de s'identifier au christianisme, mais choisissent les symboles, les préceptes et les pratiques qui leur paraissent les plus acceptables quant au sens, a expliqué M^{me} Milot. « Pourtant, nous avons beaucoup de mal à accepter que les groupes minoritaires puissent exercer cette même faculté de choix. » À titre d'exemple « la grande majorité des femmes et des filles qui portent le foulard islamique ne souscrivent pas nécessairement à tous les préceptes de l'islam et surtout pas à l'interprétation de la sharia (loi islamique). Elles adhèrent à certains préceptes, mais veulent vivre dans une société dont les institutions civiles ne sont pas définies par les dogmes religieux. La laïcité n'est donc pas du tout menacée ».

Éthique et culture religieuse : un instrument de socialisation

M^{me} Milot a mentionné que l'étude des religions à l'école est souvent présentée comme une réponse à la nécessité de comprendre les aspects artistiques, historiques, politiques de la culture occidentale. « C'est un objectif pertinent et louable, mais il peut être intégré à d'autres programmes, comme l'histoire, la littérature ou la géographie. Il n'est pas garant d'une cohabitation pacifique et harmonieuse », a-t-elle mentionné. Le programme d'éthique et culture religieuse, en revanche, va bien au-delà de cet objectif : il vise la reconnaissance de l'autre et la poursuite du bien commun.

Dans ce contexte, *comprendre* signifie « cerner le sens du phénomène religieux pour percevoir avec sensibilité et intelligence ce que vivent les autres qui ne pensent pas de la même façon et ainsi se comprendre l'un l'autre pour bien s'entendre ». « Mais pour comprendre, il faut faire preuve d'empathie, c'est-à-dire se mettre à la place de l'autre avec bienveillance, ouverture d'esprit et respect. Il faut apprendre à vivre avec les autres », a expliqué M^{me} Milot.

Le programme d'éthique et culture religieuse exige de la tolérance, de la reconnaissance mutuelle, la compréhension de l'identité et de l'altérité, de la réciprocité, une capacité de relativiser et de la réflexivité. Autant de facultés à développer chez les élèves, ce qui représente un défi de taille pour les enseignants.

Pièges et défis

Pour mieux atteindre ces objectifs, il importe de compter sur un espace sûr, où chaque élève se sent vraiment accepté et d'éviter les stéréotypes. « Il est risqué d'associer des élèves (surtout ceux appartenant à une minorité) à tous les aspects d'une tradition religieuse, puisque dans les faits, ils ne s'adonnent peut-être qu'à certaines de ces pratiques. »

Les enseignants se garderont aussi de présenter les choses à travers le filtre du « chrétien sécularisé ». Depuis peu, a expliqué M^{me} Milot, l'enseignement religieux s'est largement sécularisé de l'intérieur, « ce qui conduit plusieurs à penser que chacun doit vivre sa religion comme la majorité sécularisée ».

Enfin, les enseignants doivent eux-mêmes être ouverts à la diversité, ce qui implique évidemment qu'ils fassent preuve de tolérance, mais aussi qu'ils ne se sentent pas menacés par les propos ou par la puissance du sentiment religieux de certains élèves.





VIRAGE

Juin 2008, volume 10, n° 4

Sommaire

Mot des éditrices

Session de formation des personnes-ressources

Éthique et culture religieuse : 4^e forum

Symposium sur l'apprentissage, une initiative du comité de mise en œuvre du nouveau pédagogique

Rencontre sur les dossiers de l'adaptation scolaire

Plan d'action sur la lecture à l'école
Et toi, que lis-tu?

Crédits

Archives

English

Abonnez-vous



SESSION DE FORMATION DES PERSONNES-RESSOURCES

LA PROGRESSION DES APPRENTISSAGES : UN TRAVAIL EN COLLÉGIALITÉ

Marie-Josée Lépine

Une session de formation des personnes-ressources avait lieu à Québec les 18 et 19 mars dernier. Autour du thème *Planifier en collégialité pour favoriser la progression des apprentissages*, les participants ont été invités, à l'aide d'ateliers, de séances plénières et d'une conférence, à déterminer des actions à mettre en œuvre pour planifier la progression des apprentissages et rendre compte du développement des compétences des élèves.



M^{me} Margaret Rioux-Dolan, directrice générale de la formation des jeunes, réitérait d'entrée de jeu la volonté ministérielle d'aller de l'avant dans l'implantation du nouveau pédagogique. Elle considère qu'après 10 ans de profonds changements en éducation, il est normal que des régulations aient lieu dans une perspective d'amélioration du système d'éducation.

Plan d'action pour l'amélioration du français à l'enseignement primaire et secondaire

Le plan d'action pour l'amélioration du français à l'enseignement primaire et secondaire fait partie des

récentes mesures prises pour améliorer la progression des élèves. Ce plan d'action, rappelait M^{me} Rioux-Dolan, vise à répondre à un besoin des milieux scolaires.

Pour donner suite à ce plan d'action et aider le milieu scolaire à s'appropriier les 22 mesures qu'il propose, le Ministère, le réseau universitaire et le milieu scolaire mènent actuellement plusieurs travaux. Notons qu'afin de faciliter les choix des écoles et des commissions scolaires quant à l'amélioration du français et pour définir la manière dont ces mesures vont s'articuler dans les milieux, un comité ministériel travaille à l'élaboration de guides et de documents d'information qui seront disponibles dès la prochaine rentrée scolaire.

Différentes mesures

- Le programme de français au primaire et au secondaire sera révisé. Les éléments que les élèves devront maîtriser, particulièrement en orthographe et en syntaxe, seront précisés.
- Deux épreuves ministérielles d'écriture s'ajouteront : une épreuve en 4^e année du primaire et une autre en 2^e secondaire.
- Afin d'accroître le niveau de préparation des enseignants, il y aura une augmentation du nombre de conseillers pédagogiques en français dans les écoles.

Le point sur les programmes au deuxième cycle du secondaire

M^{me} Rioux-Dolan a fait le point sur les dernières communications que le réseau scolaire a reçues de M. Pierre Bergevin, sous-ministre adjoint à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire et secondaire. Dans ses messages, M. Bergevin expliquait le sens des éléments à mettre en place pour l'implantation du renouveau pédagogique dès septembre en 4^e secondaire pour différents programmes.

Programme de mathématique

- La décision a été prise de rendre accessibles à tous les élèves du Québec les trois séquences de mathématique en 4^e secondaire, et ce, dès la rentrée scolaire 2008-2009.
- Pour que ce projet se concrétise, le Ministère prévoit une aide financière.
- Les trois séquences de mathématique vont permettre l'accès à tous les programmes du cégep.
- Pour ce faire, d'ici la fin de l'année, quelques ajustements et précisions seront apportés à la séquence Technico-sciences de 5^e secondaire.
- Les manuels pour les trois séquences de 4^e secondaire seront disponibles pour septembre 2008.

Programmes de chimie et de physique

- Les programmes de chimie et de physique, en option en 5^e secondaire, seront disponibles pour septembre 2009, mais mis en application en 2010.
- Les nouveaux programmes porteront les mêmes noms que les anciens.
- Les contenus des anciens et des nouveaux programmes seront assez similaires. Toutefois, les nouveaux programmes auront une approche par compétences.

Programme de français de 5^e secondaire

- Un seul programme de français sera offert en 5^e secondaire.

Monde contemporain : un nouveau programme de l'univers social

Le nouveau programme *Monde contemporain* du domaine de l'univers social, présentement en fin

d'élaboration, sera obligatoire pour les élèves de la troisième année du deuxième cycle du secondaire. Ce nouveau programme s'insérera dans la grille-matières dès septembre 2009 et succédera au programme *Éducation économique*. Notez que les programmes optionnels de cinquième secondaire, *Le 20^e siècle, histoire et civilisations*, tout comme *L'organisation géographique du monde contemporain*, resteront offerts comme cours à option.

Le contenu de formation du programme *Monde contemporain* sera adapté aux nouvelles réalités de même qu'aux enjeux politiques, économiques, sociaux et environnementaux du 21^e siècle. D'autres précisions sont à venir dans les prochains numéros de *Virage*.

Projet intégrateur

- Ce nouveau programme obligatoire de 2 unités en 5^e secondaire vise à aider les élèves à intégrer leurs acquis.

Dès que le programme du projet intégrateur sera approuvé, il sera acheminé en version papier dans les écoles.

Un outil Web pour soutenir la mise en place du projet intégrateur

Catherine Gaumont

[Le projet intégrateur](#) est un nouveau programme de deux unités destiné à tous les élèves de cinquième secondaire du parcours de formation générale et du parcours de formation générale appliquée. Ce programme vise l'intégration des acquis des élèves par la réalisation d'un projet axé sur leurs centres d'intérêt. Cinq écoles sont actuellement engagées dans l'expérimentation du programme. La Direction générale de la formation des jeunes ainsi que la Direction des ressources didactiques du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ont développé un outil Web pour soutenir le réseau dans la mise en œuvre de ce programme.



Dans le cadre d'une session de formation des personnes-ressources ayant eu lieu les 18 et 19 mars dernier, M. Martin Bérubé, conseiller pédagogique en technologie de l'information et de la communication à la Commission scolaire de Kamouraska, a livré un témoignage sur son expérience avec l'outil Web associé au projet intégrateur. L'accompagnement technologique qu'il a apporté aux enseignantes de l'école Chanoine-Beaudet, de Saint-Pascal, a grandement favorisé l'appropriation de l'outil et optimisé son utilisation.

L'outil Web et ses usages

Cet outil, qui offre aux usagers un espace de partage et de consignation de leur cheminement dans la réalisation du projet, a été créé spécifiquement pour soutenir l'ensemble des élèves et des intervenants engagés dans l'expérimentation du projet intégrateur. Ce site sera accessible dès l'application du programme à l'ensemble du réseau. Au dire de M. Bérubé, les avantages sont multiples.

Lors de l'expérimentation, cet espace Web a permis :

- de consigner des traces (personnelles et collectives);
- d'aider à visualiser les progrès;
- d'échanger avec les pairs;
- de déposer des situations d'apprentissage et d'évaluation;

- de gérer les projets;
- de faciliter l'accès aux ressources sur Internet.

Concrètement, l'outil constitue :

- un espace d'échange pour les enseignantes et enseignants, « une salle des profs virtuelle »;
- une porte d'entrée du site Web de l'école;
- un espace administratif où l'on retrouve les consignes, les échéanciers, etc.;
- une opportunité pour l'élève de créer son propre site.

L'intégration des technologies de l'information et de la communication dans le projet intégrateur apparaît ainsi comme un facteur favorable à la mise en œuvre de ce programme. M. Bérubé souligne toutefois que les technologies ne constituent pas une fin en soi, mais bien un moyen de plus pour soutenir les interventions pédagogiques des enseignants.

L'application obligatoire du projet intégrateur est prévue pour septembre 2009.



[Politique linguistique](#) | [Politique de confidentialité](#)

Québec 

© Gouvernement du Québec, 2008



VIRAGE

Juin 2008, volume 10, n° 4

Sommaire

Mot des éditrices

Session de formation des personnes-ressources

Éthique et culture religieuse : 4^e forum

Symposium sur l'apprentissage, une initiative du comité de mise en œuvre du renouveau pédagogique

Rencontre sur les dossiers de l'adaptation scolaire

Plan d'action sur la lecture à l'école
Et toi, que lis-tu?

Crédits

Archives

English

Abonnez-vous



SESSION DE FORMATION DES PERSONNES-RESSOURCES

SERVICES ÉDUCATIFS COMPLÉMENTAIRES : RÉFLEXION AUTOUR DE LA NOTION DE BESOIN

Catherine Gaumond

À l'occasion de la session de formation des personnes-ressources des 18 et 19 mars dernier, M. Richard Leblanc, coordonnateur des services complémentaires à la Direction générale de la formation des jeunes, a présenté aux participants plusieurs pistes de réflexion relatives aux besoins des élèves et à la progression de leurs apprentissages. De plus, M. Leblanc a invité les intervenants du milieu scolaire à concevoir les services éducatifs complémentaires comme des ressources qui s'arriment au Programme de formation de l'école québécoise. L'intervention de M. Leblanc s'est terminée sur une série de questions qui ont servi à l'enrichissement de cette thématique.

La notion de besoin revisitée

Dans le contexte éducatif actuel, les besoins des élèves avec lesquels le milieu scolaire doit composer sont souvent liés à des difficultés, à des problèmes à surmonter, à des carences. M. Leblanc a fait valoir que l'école a raison de s'intéresser à ce type de besoins et qu'elle doit poursuivre les efforts déjà consentis. Il importe également de concevoir les besoins des élèves comme des « potentiels à réaliser, des capacités à exploiter, des centres d'intérêt à découvrir, des habiletés à développer, des talents à promouvoir, etc. ». Ces besoins, que M. Leblanc qualifie de *besoins de croissance*, touchent tout autant la vie sociale que personnelle des élèves. En s'intéressant aux besoins de croissance et non pas seulement aux carences à combler ou aux problèmes à corriger, on enrichit notre façon de voir l'élève. Tous les élèves, avec ou sans difficultés, ont des besoins de croissance et chacun doit être considéré comme une personne qui cherche à s'accomplir. Cette nouvelle perspective commande une vision plus globale de l'élève et requiert une mobilisation collective et concertée.

« Envisager les interventions de chacun et chacune comme la pièce musicale inédite que tout le

La mission de l'école (instruire, socialiser, qualifier) et les visées mêmes du Programme de formation (construire sa vision du monde, structurer son identité, développer son pouvoir d'action) illustrent bien les responsabilités de l'école et de l'ensemble des intervenants, tant sur le plan de la croissance sociale que personnelle de l'élève. « Or cette mission et ces visées ne peuvent se réaliser uniquement par les activités en classe ou par la construction de compétences disciplinaires. Toutes les interventions éducatives que l'école met en place à travers la mise en œuvre des programmes de services éducatifs complémentaires sont également nécessaires », précisait M. Leblanc.

En orientant les actions vers un objectif commun et en travaillant d'une manière structurée et convergente, l'élève constatera que les adultes de l'école sont attentifs à sa progression et il sera ainsi encouragé à persévérer. À ce sujet, M. Leblanc citait un passage du Programme de formation du 2^e cycle du secondaire :

« Tous les intervenants membres de la direction d'école, du personnel enseignant, du personnel des services complémentaires et du personnel de soutien doivent collaborer pour créer des conditions d'enseignement et d'apprentissage les plus favorables possible. Il faut aussi dépasser les compétences individuelles et faire émerger une compétence collective. »

Conformément aux perspectives du Programme de formation et aux orientations ministérielles relatives aux services complémentaires, M. Leblanc invitait le personnel enseignant ainsi que les spécialistes des services éducatifs complémentaires à se repositionner les uns par rapport aux autres et à viser une approche plus intégrée. À cet effet, la planification collective des dossiers d'apprentissage et d'évaluation peut être envisagée comme l'un des outils qui assurera la cohérence entre les actions mises en œuvre.

Finalement, M. Leblanc a soumis à l'assistance une série de questions dans le but d'alimenter la réflexion autour de l'intégration des services éducatifs complémentaires dans le Programme de formation.

Il s'agit des questions suivantes :

- Comment faire en sorte que la relation enseignant-professionnel ne se limite pas à repérer et à corriger des difficultés chez les élèves, mais qu'elle permette également d'être plus habile à découvrir et à faire émerger les forces et les talents des élèves?
- Quelle place peut-on faire aux besoins de croissance des élèves, y compris ceux en difficulté ou handicapés, dans la planification des apprentissages et dans le suivi de leur progression? Comment collaborer pour répondre adéquatement à ces besoins?
- Dans la planification des situations d'apprentissage et d'évaluation, quelle place peut être accordée aux spécialistes des services éducatifs complémentaires, autant ceux qui interviennent directement pour faciliter les apprentissages des élèves (orthopédagogues, orthophonistes) que ceux qui interviennent de façon plus horizontale (bibliothécaires, animatrices, animateurs)?
- Comment des compétences transversales développées dans une activité de services complémentaires (comité d'entraide, pièce de théâtre, etc.) peuvent-elles être réinvesties dans une situation d'apprentissage et d'évaluation en classe?
- Quelles sont les activités d'enseignement et les activités de services complémentaires qui sont accomplies « en solo » et dont les thématiques, les visées ou encore les modalités ouvrent sur des concertations et des complémentarités?
- Dans le dossier d'apprentissage et d'évaluation, comment amener les élèves et le personnel scolaire à prendre en compte ce qui est vécu dans les diverses activités de services complémentaires?
- En quoi le dossier d'apprentissage et d'évaluation peut-il aider les élèves à structurer leur identité, à construire leur vision du monde et à développer leur pouvoir d'action?
- Dans la perspective d'une approche orientante à l'école, quelle contribution le dossier d'apprentissage et d'évaluation peut-il apporter?



VIRAGE

Juin 2008, volume 10, n° 4

Sommaire

Mot des éditrices

Session de formation des personnes-ressources

Éthique et culture religieuse : 4^e forum

Symposium sur l'apprentissage, une initiative du comité de mise en œuvre du nouveau pédagogique

Rencontre sur les dossiers de l'adaptation scolaire

Plan d'action sur la lecture à l'école
Et toi, que lis-tu?

Crédits

Archives

English

Abonnez-vous



SESSION DE FORMATION DES PERSONNES-RESSOURCES

ÉLABORER LE BILAN DES APPRENTISSAGES ET D'ÉVALUATION : UNE ENTREPRISE CONJOINTE

Marie-Josée Lépine

Dans les écoles, élaborer le bilan d'apprentissage et d'évaluation en collégialité est une entreprise complexe : tous les intervenants sont invités à y participer, à mettre à contribution et à partager leur expertise, à apprendre de celles des autres, etc. Pour faciliter cette tâche, M^{me} Thérèse Laferrière, professeure à la Faculté des sciences de l'éducation à l'Université Laval, proposait aux participants d'appliquer dans les milieux scolaires le modèle des communautés de pratique.

Une communauté de pratique, définissait M^{me} Laferrière, est un modèle d'organisation basé sur la participation qui vise essentiellement à améliorer une pratique et qui se traduit nécessairement par la collaboration. Devant la nécessité relativement nouvelle de produire un bilan d'apprentissage et d'évaluation, mettre en place de telles communautés de pratique permettrait à tous d'acquérir une compétence et une expertise en la matière qui se traduirait en une meilleure performance.

Communauté de pratique ou communauté d'apprentissage?

L'apprentissage peut se comprendre selon deux métaphores (Sfard, 1998). La première, généralement associée aux communautés d'apprentissage, établit qu'apprendre, c'est acquérir. L'apprentissage est ici considéré dans une perspective cognitive, qui met l'accent sur les résultats et l'acquisition des connaissances, des concepts, des significations, etc. C'est la forme la plus fréquemment rencontrée en éducation formelle.

La communauté de pratique, quant à elle, opère dans une tout autre logique. La métaphore qui s'y rattache suggère plutôt qu'apprendre, c'est participer. L'accent est mis sur la pratique et le membre est amené à faire des gestes de plus en plus complexes qui lui permettent d'acquérir graduellement des compétences dans l'exercice d'une pratique donnée. Par exemple, illustre M^{me} Laferrière, les stages en

enseignement fonctionnent sur ce modèle.

À notre époque, le seul apprentissage formel, remarquait la professeure, ne suffit plus. Sans l'écarter, il importe de lui adjoindre un complément, soit l'apprentissage non formel, c'est-à-dire la participation à une communauté de pratique rattachée à une organisation comme une école, une commission scolaire ou une association d'enseignants. « C'est en participant, notait-elle, que les membres deviennent véritablement compétents. »

Des bénéfices pour tous

Avant d'amorcer toute collaboration, M^{me} Laferrière mettait en garde les participants : l'enjeu des coûts et bénéfices doit nécessairement être pris en compte. La loi de l'échange social, développée par le sociologue Georges Homans, est tout aussi simple qu'essentielle : les coûts qu'implique la participation de chacun des individus qui collaborent ne doivent pas être supérieurs aux bénéfices qu'ils en retirent. Une collaboration ne pourra perdurer que si cette loi est respectée.

Les bénéfices professionnels retirés au sein d'une communauté de pratique peuvent être de différentes natures :

- mieux comprendre ce qu'on apprend;
- faire ce qu'on ne peut faire seul;
- avoir le plaisir de faire avec d'autres;
- mieux faire ce qu'on a à faire;
- favoriser les interactions avec les élèves; etc.

Une communauté de pratique... sur Internet

Une communauté de pratique (CP), soutient Etienne Wenger (1998), leader de la pensée dans le domaine des communautés de pratique, se reconnaît à trois caractéristiques :

- un engagement mutuel démontré par les participants;
- une entreprise conjointe qui se renégocie constamment;
- un répertoire partagé : consensus sur le langage, développement de routines, création d'artefacts, constitution d'un répertoire.

En plus de répondre à ces caractéristiques, certaines communautés de pratique fonctionnent en réseau (CoPeR), c'est-à-dire qu'elles utilisent Internet pour leur fonctionnement. Pour M^{me} Laferrière, le défi en éducation consiste à mettre en place des petites communautés de pratique dans différents milieux scolaires qui vont permettre, progressivement, de développer une activité en réseau et qui, ultimement, se lieront l'une à l'autre grâce à Internet.

Dans le secteur de l'éducation, des CoPeR ont déjà été mises en place, comme c'est le cas en Insertion sociale et professionnelle des jeunes (ISPJ). Ce réseau d'enseignants a développé, en personne et sur le Web, des éléments d'un répertoire partagé. Pour ce faire, ils ont utilisé des outils Web pour le discours écrit et oral : un site plus ou moins interactif, des blogues, des forums, des tableaux blancs, la vidéoconférence, le clavardage, etc.

Grâce à cette CoPeR, les enseignants ont partagé entre eux un nombre impressionnant de documents personnels. Chacun a pu profiter de l'expérience des autres, des outils et des artefacts qui étaient disponibles. « De tous les secteurs, je n'avais jamais vu autant de documents échangés, relatait M^{me} Laferrière. Dans le cas de l'ISPJ, cela a fonctionné : cela devrait nous donner espoir dans la possibilité qu'ont les enseignants de partager. »

Conditions de déploiement

M^{me} Laferrière suggérait cinq conditions à mettre en place pour assurer le déploiement d'une communauté

d'apprentissage :

- Il doit y avoir un élément contextuel mobilisateur.
- Les membres doivent avoir envie de travailler en collégialité (Il ne s'agit donc pas de mobiliser la totalité des gens. « Souvent, en innovation, remarquait M^{me} Laferrière, seulement 10 ou 15 % des gens sont intéressés. Les gens indécis auront le loisir de se greffer plus tard à la communauté de pratique s'ils constatent que celle-ci est avantageuse. »)
- Il importe de définir qui s'occupera de la communauté de pratique. (Cela peut se traduire entre autres par du financement.)
- L'animation ne doit pas incomber à une seule personne.
- Les membres doivent sentir une reconnaissance de la part de l'organisation et des pairs.

Surmonter certaines barrières

Le manque de temps, la difficulté d'accéder aux outils, le manque de confiance en soi ou en ses idées, la difficulté à communiquer ou encore le nombre peu élevé d'expériences de collaboration réussies sont des éléments qui peuvent complexifier la mise en place d'une communauté de pratique.

Toutefois, une communauté de pratique pourra aller de l'avant si elle répond à certains critères. Parmi ceux-ci, les membres doivent d'abord sentir un soutien ainsi qu'un soulagement à partager une responsabilité entre eux. De même, participer à la communauté de pratique devra donner l'impression aux membres de gagner du temps et de développer leur savoir-faire, et ce, en prenant plaisir à décider et à travailler ensemble.





VIRAGE

Juin 2008, volume 10, n° 4

Sommaire

Mot des éditrices

Session de formation des personnes-ressources

Éthique et culture religieuse : 4^e forum

Symposium sur l'apprentissage, une initiative du comité de mise en œuvre du nouveau pédagogique

Rencontre sur les dossiers de l'adaptation scolaire

Plan d'action sur la lecture à l'école
Et toi, que lis-tu?

Crédits

Archives

English

Abonnez-vous



SANCTION DES ÉTUDES EN ARTS : PRÉSENTATION D'UN DOSSIER D'ÉVALUATION

Marie-Josée Lépine

Dès l'an prochain, le Ministère proposera aux enseignants de 4^e secondaire des quatre disciplines du domaine des arts des outils pour la constitution d'un dossier d'évaluation afin de faciliter l'élaboration du bilan des apprentissages dans le contexte de la sanction des études. M. Georges Bouchard, responsable des programmes du domaine des arts à la Direction générale de la formation des jeunes, et M. Christian Rousseau, responsable de la recherche et du développement en évaluation à cette même unité, étaient sur place pour présenter ces outils.

L'importance de reconnaître la formation artistique des élèves

Le nouveau pédagogique a apporté de grands changements au curriculum. La formation artistique est devenue obligatoire tant au primaire qu'au secondaire et la réussite du cours d'une des quatre disciplines artistiques de la 4^e année du secondaire est dorénavant une exigence pour l'obtention du diplôme d'études secondaires. Ces modifications, rappelait M. Bouchard, s'inscrivent dans un mouvement de reconnaissance depuis les dernières décennies – au Québec et ailleurs dans le monde – de l'apport des arts à la formation générale.

Au Québec, dans le Programme de formation, les arts constituent un des six domaines d'apprentissage. Cette décision, rappelaient les conférenciers, n'est pas étrangère aux nombreuses études qui démontrent l'importance de la formation artistique dans la persévérance scolaire et la réussite des élèves.

Un dossier d'évaluation pour faciliter l'élaboration du bilan des apprentissages

Puisqu'il n'y aura pas d'épreuve ministérielle dans les disciplines du domaine des arts et dans le but

d'outiller les enseignants pour l'évaluation de leurs élèves, les professionnels du Ministère ont joint leur expertise à celle d'enseignants, de conseillers pédagogiques et de cadres scolaires du réseau afin de développer « des travaux concrets, réalistes et adaptables selon la réalité des milieux et qui répondent aux besoins des enseignants », notait M. Bouchard.

Parmi les travaux actuellement menés, 26 enseignants ont collaboré à une expérimentation visant à développer des outils pour faciliter l'élaboration du bilan des apprentissages. Au cours d'une expérimentation qui s'est échelonnée sur une année, ces enseignants ont monté un dossier qui permet de garder les traces des démarches et des réalisations des élèves et d'évaluer plus aisément leurs compétences en vue de réaliser un bilan des apprentissages de qualité.

Il est proposé de structurer ce dossier en deux sections : une section collective et une section individuelle. Dans la section collective, l'enseignant peut consigner sa vue d'ensemble de la planification de l'année, une présentation des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAE) qui ont servi à porter son jugement sur les compétences, les outils de consignation ou encore les captations collectives (tels les enregistrements sonores, les vidéos, les photos, etc.). La section individuelle, quant à elle, peut notamment regrouper les productions de l'élève et les grilles d'évaluation (annotées par l'enseignant, s'il y a lieu) des commentaires ou des réflexions de l'élève.

Les outils développés n'ont pas un caractère obligatoire et sont proposés aux enseignants des quatre disciplines en arts (art dramatique, arts plastiques, danse et musique) dans une perspective de soutien afin de faciliter la réalisation du bilan des apprentissages. De plus, « l'enseignant et l'élève, remarquait M. Rousseau, pourront exploiter cette information en cours d'année pour guider les apprentissages, orienter la réflexion ou fixer des buts personnels. » De plus, l'enseignant qui utilise ces outils sera plus en mesure de justifier, si nécessaire, les résultats de ses élèves (en cas de contestation, par exemple).

Un document d'information sera diffusé sur le site du Ministère. Un ensemble d'outils et des exemples de dossiers d'élèves (automne 2008) seront aussi en ligne sur un site protégé destiné aux enseignants. Les outils pourront être adaptés par chaque milieu selon sa réalité et ses besoins.

Au cours des ateliers, une version de travail des outils réalisés pour l'art dramatique a été remise aux personnes-ressources. En plus d'alimenter leur réflexion et de stimuler les échanges, les participants ont été invités à présenter leurs commentaires en vue de l'amélioration de ces outils.

Le domaine des arts est le premier à développer de telles balises pour faciliter le travail des enseignants. « Ces outils pourront aussi, concluait M. Rousseau, fournir des pistes de travail pour toutes les autres disciplines. »





VIRAGE

Juin 2008, volume 10, n° 4

Sommaire

Mot des éditrices

Session de formation des personnes-ressources

Éthique et culture religieuse : 4^e forum

Symposium sur l'apprentissage, une initiative du comité de mise en œuvre du renouveau pédagogique

Rencontre sur les dossiers de l'adaptation scolaire

Plan d'action sur la lecture à l'école
Et toi, que lis-tu?

Crédits

Archives

English

Abonnez-vous



SESSION DE FORMATION DES PERSONNES-RESSOURCES

FAVORISER LA PROGRESSION DE L'ÉLÈVE EN DIFFICULTÉ : UN DÉFI À PLANIFIER ENSEMBLE

Marie-Josée Lépine

Durant la session de formation des personnes-ressources, M^{me} Hélène Poliquin-Verville, de la Direction de l'adaptation scolaire, a proposé des éléments de réflexion afin de favoriser le travail en collégialité des intervenants lors de la planification des apprentissages et de l'évaluation des élèves en difficulté.

Face au constat selon lequel 75 % des enseignants déclarent trouver difficile d'adapter leur enseignement aux besoins des élèves en difficulté, la contribution des personnes-ressources, notait M^{me} Poliquin-Verville, est essentielle à l'adoption ou à la consolidation de pratiques favorisant la progression de tous les élèves. Le défi est de taille : les compétences tant personnelles que collectives de tous les intervenants doivent être mobilisées pour le relever.

Planifier une intervention pédagogique différenciée

En vue de faciliter la progression des élèves ayant des difficultés d'apprentissage, des interventions pédagogiques différenciées répondant à leurs besoins doivent être planifiées. Pour y parvenir, M^{me} Poliquin-Verville proposait de porter une attention particulière aux cinq éléments suivants :

- Procéder à une analyse détaillée de la situation de l'élève en difficulté.
- Proposer à cet élève le programme prévu pour les autres élèves du même âge.
- Fixer, si nécessaire, des attentes modifiées, choisir des moyens et prévoir des ressources.
- Planifier des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAE) permettant à chacun d'apprendre et de progresser.
- Planifier la communication des résultats.

Procéder à une analyse détaillée de la situation de l'élève en difficulté

Dans un premier temps, il est nécessaire de déterminer les acquis de l'élève en prenant pour référence le Programme de formation. Cette collecte d'informations peut se faire à partir de situations d'apprentissage et d'évaluation (SAE) liées aux compétences du Programme de formation, planifiées conjointement par l'enseignant et la personne-ressource et, au besoin, à partir des tâches décontextualisées permettant de cerner des difficultés particulières chez certains élèves. L'accompagnement offert par les personnes-ressources peut, à cette étape, faciliter l'appropriation du Programme de formation et la collecte d'informations pertinentes.

Lors de l'analyse de la situation de l'élève, ajoutait M^{me} Poliquin-Verville, il importe de prendre aussi en compte les éléments de son environnement familial, social et scolaire, qui constituent des leviers importants pour sa réussite.

Proposer à l'élève ayant des difficultés le programme prévu pour les autres élèves du même âge

Les recherches portant sur la différenciation pédagogique montrent qu'il est fondamental de proposer à l'élève ayant des difficultés d'apprentissage le programme correspondant à celui des élèves du même âge. Pour l'amener à progresser, les intervenants doivent exploiter le plus possible ce programme en lui proposant tous les éléments d'apprentissage qu'il est en mesure de s'approprier en insistant sur certains concepts clés qui s'avèrent plus porteurs pour le développement de la compétence.

Fixer, si nécessaire, des attentes modifiées, choisir des moyens et prévoir des ressources

Il peut arriver que la réponse aux besoins de l'élève nécessite la mise en place d'un plan d'intervention. Cette démarche structurée et concertée d'aide à l'élève consiste notamment à planifier des attentes personnalisées d'apprentissage, modifiées si nécessaire, liées au Programme de formation, puis à prévoir les moyens pour y parvenir. Dans cette optique, les personnes-ressources peuvent apporter une contribution utile en guidant l'équipe des intervenants dans le choix de cibles personnalisées, d'objectifs d'apprentissage à court terme et de moyens d'intervention reconnus efficaces par la recherche.

Planifier des SAE permettant à chacun d'apprendre et de progresser

Au moment de la planification, il est important de prévoir les adaptations ou modifications à apporter aux SAE élaborées pour l'ensemble des élèves de la classe afin que chacun y trouve l'occasion de développer et d'exercer ses compétences.

Cette étape de planification permet aussi à l'enseignant, de pair avec la personne-ressource, de choisir des stratégies d'enseignement diversifiées et, enfin, de planifier des modalités d'intervention efficaces.

Planifier la communication des résultats

Procéder à une collecte d'indices significatifs de la progression de l'élève en contexte, consigner des données pour soutenir l'apprentissage, porter un jugement juste et équitable sur les apprentissages réalisés et communiquer avec clarté les résultats de l'élève en difficulté, particulièrement lorsque les attentes ont dû être modifiées, toutes ces actions représentent des défis exigeants. Les personnes-ressources peuvent, en accompagnant l'enseignant dans l'évaluation des apprentissages, l'aider à relever ces défis.

Afin de soutenir le milieu scolaire, plusieurs travaux portent actuellement sur la différenciation des apprentissages et de l'évaluation. Ces travaux, soulignait M^{me} Poliquin-Verville, privilégient un programme correspondant à l'âge de l'élève et remettent en question les pratiques antérieures de planification et d'évaluation des apprentissages. Ils visent aussi à déterminer des balises permettant de guider la

planification globale différenciée et la réalisation de bilans plus précis ainsi qu'à identifier les interventions pédagogiques efficaces et les conditions dans lesquelles elles sont particulièrement indiquées.

Toutefois, il est vrai, admettait M^{me} Poliquin-Verville, que la planification des apprentissages des élèves en difficulté demeure un défi de taille. S'adressant aux personnes-ressources, elle lançait : « Pour relever ce défi, votre collaboration est essentielle; le travail d'équipe est nécessaire. Vous disposez d'une position stratégique : vous pouvez aider les enseignants à être plus à l'aise avec le Programme de formation et aussi leur donner confiance, les encourager et les soutenir! »

« Avant toute chose, remarquait M^{me} Hélène Poliquin-Verville, il est important que chacun de nous ait la conviction que l'échec n'est pas une fatalité et que tout élève peut progresser si nous arrivons à mettre en place des conditions qui favorisent sa progression. »





VIRAGE

Juin 2008, volume 10, n° 4

SESSION DE FORMATION DES PERSONNES-RESSOURCES

LES ÉCHELLES DES NIVEAUX DE COMPÉTENCE

Eve Krakow

M. Christian Rousseau, responsable de la recherche et du développement en évaluation au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, a présenté la version préliminaire du document sur les nouvelles échelles des niveaux de compétence pour le primaire. Il a rappelé aux participants la raison d'être de ces échelles.

« Les échelles des niveaux de compétence associées au bilan des apprentissages s'inscrivent dans une approche centrée sur l'atteinte de standards de compétence », a expliqué M. Rousseau. Le Québec n'est d'ailleurs pas seul à suivre cette démarche. Déjà, la Finlande, l'Allemagne, la Suisse, l'Angleterre, l'Écosse, les Pays-Bas, la Belgique, la Nouvelle-Zélande, l'Australie, les États-Unis et d'autres provinces canadiennes (Ontario, Colombie-Britannique et Alberta) ont mis en œuvre, ou sont en train de le faire, sous une forme ou une autre, des politiques éducatives fondées sur l'atteinte de standards de compétence.

La plupart de ces pays vérifient au moyen d'épreuves uniformes le niveau atteint dans certaines matières. Ces épreuves existent au Québec, mais « nous faisons maintenant un pas de plus en demandant aux enseignants de produire un bilan des apprentissages à l'aide des échelles des niveaux de compétence, qui représentent les standards officiels de développement des compétences établis par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans toutes les disciplines et à chacun des cycles d'apprentissage », a précisé M. Rousseau.

Normes supérieures et comparabilité accrue

Les échelles des niveaux de compétence contribuent au rehaussement des exigences, a souligné M. Rousseau. « Leur utilisation au primaire et au secondaire permet de nous assurer que les apprentissages sont guidés par des exigences de niveau supérieur dès le premier cycle du primaire. » Ces exigences sont arrimées à tous les autres instruments d'évaluation fournis, ce qui aide les enseignants à établir leurs propres critères pendant le cycle et à stimuler le développement des diverses compétences chez leurs élèves.

Les échelles des niveaux de compétence visent par ailleurs à assurer une plus grande comparabilité des résultats. « La recherche montre que les pratiques évaluatives fondées sur le cumul de notes impliquent de nombreux choix qui varient grandement d'un enseignant à un autre et qu'elles donnent une fausse impression de précision », a signalé M. Rousseau. Les échelles des niveaux de compétence vont donc orienter l'action des enseignants, des écoles et des commissions scolaires et favoriser des apprentissages communs et clairement définis.

Sommaire

Mot des éditrices

Session de formation des personnes-ressources

Éthique et culture religieuse : 4^e forum

Symposium sur l'apprentissage, une initiative du comité de mise en œuvre du renouveau pédagogique

Rencontre sur les dossiers de l'adaptation scolaire

Plan d'action sur la lecture à l'école
Et toi, que lis-tu?

Crédits

Archives

English

Abonnez-vous

Les échelles comportent cinq niveaux de compétence : compétence marquée (5), compétence assurée (4), compétence acceptable (3), compétence peu développée (2) et compétence très peu développée (1). La réussite se situe au troisième niveau. Chaque niveau décrit le profil typique de l'élève qui l'a atteint. Les échelles sont donc conçues pour permettre aux enseignants d'interpréter les données qu'ils recueillent au cours du cycle et d'établir le bilan des apprentissages de chaque élève.

Au primaire

M. Rousseau explique en détail la différence entre les échelles des niveaux de compétence de l'école primaire présentées en 2002 et celles publiées en 2008.

- Les échelles des niveaux de compétence de 2002 n'étaient pas prescrites. Elles représentaient un continuum illustrant la progression d'une compétence; elles avaient essentiellement une fonction d'aide à l'apprentissage.
- Les échelles des niveaux de compétence de 2008 sont prescrites par le régime pédagogique. Elles comportent cinq niveaux de compétence qui sont observables à la fin du cycle. Elles ont principalement une fonction de reconnaissance des compétences en vue d'établir le bilan des apprentissages.

Il ne faut pas pour autant laisser tomber les échelles publiées en 2002. « Elles ont prouvé leur utilité, notamment en guidant l'intervention de l'enseignant auprès des élèves en difficulté », a souligné M. Rousseau. Pour éviter toute confusion, le document sur les nouvelles échelles des niveaux de compétence sera intitulé *Le bilan des apprentissages au primaire : échelles des niveaux de compétence*.

Version préliminaire du printemps 2008

La version préliminaire des échelles de niveaux de compétence pour le primaire sera déposée sur un site Web au printemps 2008. Cette version contient des exemples d'échelles de niveaux de compétence pour la plupart des disciplines.

Cette version préliminaire servira à des fins de formation et de validation. Elle permettra aux enseignants de se familiariser avec la nouvelle structure des échelles des niveaux de compétence et de planifier leur utilisation, qui sera obligatoire en juin 2009, pour la production des bilans d'apprentissage.

Au secondaire

Une équipe de l'Université du Québec à Trois-Rivières a reçu le mandat d'assurer un suivi des échelles des niveaux de compétence du premier cycle du secondaire utilisées pour la première fois en 2007. Le but est d'apporter des ajustements aux échelles, s'il y a lieu, et d'élaborer des outils complémentaires pour faciliter leur utilisation.

Le travail se poursuit en ce qui a trait aux échelles des niveaux de compétence du 2^e cycle du secondaire. La deuxième édition est prévue pour l'automne 2008 (pour la 3^e et la 4^e secondaire seulement). L'édition complète contenant toutes les échelles du 2^e cycle du secondaire devrait être disponible à l'automne 2009.

M. Rousseau a terminé sa présentation en rappelant l'importance des échelles des niveaux de compétence dans le cadre d'une approche centrée sur l'atteinte de standards de compétence. « Je suis convaincu que cette approche est plus équitable pour les élèves et que, de manière plus générale, elle contribue à améliorer notre système d'éducation. »

Échelles des niveaux de compétence qui seront distribuées au printemps 2008 (au primaire) :

- Anglais, langue d'enseignement : compétences 1 et 2, au 3^e cycle
- Anglais, langue seconde : toutes les compétences, au 3^e cycle
-

Français, langue d'enseignement : compétence 2, à tous les cycles

- Mathématique : toutes les compétences, à tous les cycles
- Science et technologie : compétence 1, aux 2^e et 3^e cycles
- Art dramatique, arts plastiques, danse et musique : compétence 1, à tous les cycles
- Éducation physique et à la santé : toutes les compétences, au 3^e cycle
- Éthique et culture religieuse : compétence 1, à tous les cycles



Politique linguistique | Politique de confidentialité

Québec 

© Gouvernement du Québec, 2008



VIRAGE

Juin 2008, volume 10, n° 4

Sommaire

Mot des éditrices

Session de formation des personnes-ressources

Éthique et culture religieuse : 4^e forum

Symposium sur l'apprentissage, une initiative du comité de mise en œuvre du nouveau pédagogique

Rencontre sur les dossiers de l'adaptation scolaire

Plan d'action sur la lecture à l'école
Et toi, que lis-tu?

Crédits

Archives

English

Abonnez-vous



BILAN DES APPRENTISSAGES : GUIDE ET VIDÉO

Eve Krakow

Lors de la session de formation des personnes-ressources, M^{me} Aline Buron, responsable de la recherche et du développement en évaluation au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a présenté le nouveau guide de planification et de réalisation du bilan des apprentissages ainsi que la vidéo qui l'accompagne. Elle a également présenté l'étude exploratoire effectuée dans trois écoles, étude qui a permis d'alimenter la rédaction du guide.

Conçu pour les écoles, le guide *Pas à pas : réussir le bilan des apprentissages* propose une démarche de planification et de réalisation du bilan des apprentissages. Les participants ont reçu un exemplaire du guide en guise de document de travail pour les ateliers de l'après-midi. La version finale sera bientôt accessible sur le site Web du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Étude exploratoire

M^{me} Buron a commencé sa présentation en apportant des précisions sur la nature de l'étude exploratoire qui a servi de base au guide et à la vidéo qui l'accompagne. L'étude s'est déroulée de septembre 2006 à juin 2007 auprès des enseignants et des élèves du premier cycle du secondaire de trois écoles : l'Académie Sainte-Marie (Commission scolaire des Premières-Seigneuries); l'école secondaire Casavant (Commission scolaire de Saint-Hyacinthe); et le Collège Charles-Lemoyne de Longueuil. Dans chacune de ces écoles, une équipe de cinq à douze enseignants de 1^{re} et 2^e secondaire, en plus de la direction d'école assistée, le cas échéant, du conseiller pédagogique, a participé à l'étude. Celle-ci portait particulièrement sur l'enseignement du français, langue d'enseignement, de la mathématique et de la géographie. Les trois équipes se sont réunies à plusieurs reprises pendant l'année et ont bénéficié de l'aide de personnes-ressources de la Direction de l'évaluation du Ministère.

L'étude poursuivait trois grands objectifs : documenter les pratiques émergentes concernant la préparation du bilan des apprentissages; expérimenter une démarche de planification et de réalisation du bilan tenant

compte des caractéristiques particulières de chaque matière; et produire un guide et une vidéo pour aider toutes les écoles à établir ce bilan. « Les enseignants du premier cycle du secondaire en étaient à leur premier bilan », a rappelé M^{me} Buron aux participants. « L'étude nous a permis d'observer les réflexions, les décisions et les actions des enseignants, des directions d'école et des conseillers pédagogiques à cet égard. Nous avons pu constater les points forts, les difficultés éprouvées et les solutions apportées. »

Guide et activités

Inspiré des conclusions de l'étude, le guide propose une démarche pour planifier et réaliser le bilan des apprentissages. Il suggère des activités à mettre en place en considérant les moments où sont prévues des communications aux parents et aux élèves. M^{me} Buron a souligné que l'approche vaut pour tous les ordres d'enseignement, soit le préscolaire, le primaire et le secondaire, même si elle a été élaborée pendant une étude exploratoire qui s'est déroulée au premier cycle du secondaire.

On y trouve trois types d'activités : rencontres de planification et de suivi, séances de travail à l'école et activités régulières de la classe.

- Les rencontres de planification et de suivi font appel à l'ensemble de l'équipe-école, à l'équipe-cycle ou à l'équipe liée à une discipline. Elles ont lieu à des moments stratégiques et servent à faire l'état de la situation, à s'approprier les encadrements ministériels, à asseoir les fondements de la planification globale, à dresser et à actualiser un plan d'action ou à prendre connaissance des stratégies et des outils d'évaluation élaborés par les uns et les autres dans différentes disciplines.
- Les séances de travail réunissent habituellement les enseignants d'une matière ou d'un cycle donné, et le conseiller ou la conseillère pédagogique au besoin. « Elles ont pour but d'adopter des mesures concrètes pour réaliser le plan d'action dont l'école s'est dotée pour préparer le bilan des apprentissages », a précisé M^{me} Buron. « Elles sont très importantes. L'équipe choisit et élabore les situations d'apprentissage et d'évaluation, mais en profite aussi pour concevoir les grilles d'évaluation. » Les séances permettent aussi une réflexion périodique sur les pratiques d'évaluation au regard du bilan des apprentissages.
- Les activités en classe sont des activités mises en œuvre par chaque enseignant ou enseignante dans sa classe. Il s'agit, à titre d'exemple, de faire l'essai des instruments et méthodes d'évaluation choisis ou élaborés au cours des séances de travail et d'en constater le potentiel et les limites dans le but de les perfectionner.

« L'alternance des trois types d'activités a fait comprendre aux enseignants qu'ils ne portent pas seuls tout le fardeau de la démarche », a précisé M^{me} Buron. Pendant l'étude exploratoire, ils ont été libérés de l'enseignement pour participer aux réunions de planification et de suivi de même qu'aux séances de travail. Ces rencontres ont favorisé la collégialité, a-t-elle souligné.

Structure du guide

Le guide est divisé en cinq chapitres :

- Caractériser la démarche de planification et de réalisation du bilan des apprentissages
- Planifier, la clé d'un bilan des apprentissages de qualité
- Informer, former, instrumenter et réguler
- Communiquer les résultats aux parents et aux élèves en cours de cycle ou d'année
- Préparer et réaliser le bilan des apprentissages

Les témoignages des enseignants, des directeurs d'école et des conseillers pédagogiques qui ont participé à l'étude exploratoire ponctuent les cinq chapitres et renvoient aux outils à utiliser pour chacune des activités proposées. Ces outils sont présentés en annexe, à la fin du guide. Il s'agit par exemple de questions destinées à stimuler la réflexion au sein de l'équipe-école, à étayer l'analyse ou à préparer le

plan d'action. Il y a aussi des diaporamas d'information. « Chaque école peut les adapter au besoin en fonction de sa situation », a commenté M^{me} Buron.

La vidéo

La vidéo qui accompagne le guide montre la démarche de planification et de réalisation utilisée par les trois écoles qui ont participé à l'étude exploratoire. Elle met en évidence la contribution des membres de l'équipe-école à l'évaluation des apprentissages, les difficultés éprouvées et les solutions privilégiées ainsi que les changements apportés au sein des écoles et des classes en vue de préparer le bilan des apprentissages.

Les participants ont visionné la vidéo au cours des ateliers qui ont suivi la présentation de M^{me} Buron. Chaque école en recevra un exemplaire, qui pourra être utilisé pour amorcer les discussions sur le bilan des apprentissages.

Harmonisation des méthodes

« Les enseignants qui ont participé à l'étude exploratoire ont constaté que la démarche proposée pour la planification et la réalisation du bilan des apprentissages se traduit par une harmonisation des pratiques d'évaluation. Elle peut donc servir à valider les normes et modalités établies par l'école, ou servir de déclencheur pour élaborer ces normes et modalités », a conclu M^{me} Buron.





VIRAGE

Juin 2008, volume 10, n° 4

Sommaire

Mot des éditrices

Session de formation des personnes-ressources

Éthique et culture religieuse : 4^e forum

Symposium sur l'apprentissage, une initiative du comité de mise en œuvre du nouveau pédagogique

Rencontre sur les dossiers de l'adaptation scolaire

Plan d'action sur la lecture à l'école
Et toi, que lis-tu?

Crédits

Archives

English

Abonnez-vous



SESSION DE FORMATION DES PERSONNES-RESSOURCES

LES ATELIERS EN BREF

Marie-Josée Lépine

Trois ateliers étaient offerts aux participantes et participants afin de les amener à déterminer, dans une perspective de collégialité, des actions à mettre en œuvre pour planifier la progression des apprentissages et rendre compte du développement des compétences. Encadrés par des professionnels du Ministère, les participants ont été invités, dans un premier temps, à mesurer les exigences et les défis liés à la planification globale. Le portrait de la réalité des milieux de chaque participant ainsi que des éléments déjà soulevés dans les séances plénières sont venus nourrir les réflexions.

Quelques réalités communes : défis et exigences rencontrés

- Les participants s'accordent sur l'importance de la collégialité dans les milieux scolaires. Toutefois, certains milieux considèrent que la collégialité n'est pas encore pleinement acquise : il faut prendre le temps de la mettre en place de manière progressive.
- Au secondaire, la planification se fait surtout par discipline, entre plusieurs établissements. La planification par cycle n'est pas encore une réalité.
- Les demandes d'accompagnement surviennent la plupart du temps lorsque des équipes se forment.
- Des modèles de SAE et de SE favorisent la concertation et le travail d'équipe.
- Les prototypes d'épreuves du Ministère favorisent une planification globale des apprentissages.

Des avantages... pas négligeables

Une fois les exigences et les défis délimités, les participants ont réfléchi sur les gains qu'une démarche en collégialité pouvait apporter dans la mise en œuvre d'une planification des apprentissages et de l'évaluation.

À la suite de la [conférence de M^{me} Thérèse Laferrière sur les communautés de pratique](#), les participants ont identifié quelques avantages.

Les communautés de pratique :

- permettent de partager de l'information;
- permettent à un groupe d'individus de partager un intérêt commun;
- exigent une participation active;
- permettent de mieux faire ce qu'il y a à faire;
- rendent disponible un répertoire partagé;
- assurent une régulation, voire une remise en question.

Que devrait-on prendre en compte lors de la planification de l'apprentissage et de l'évaluation?

Les personnes-ressources ont ensuite noté les conditions à mettre en place pour planifier les apprentissages et l'évaluation dans une perspective de collégialité.

- Intégrer et faire participer tous les intervenants concernés :
 - la direction doit participer en raison du leadership qu'elle doit exercer,
 - les enseignantes et enseignants doivent participer à l'élaboration des outils telles les grilles d'évaluation et les SAE,
 - les parents doivent être informés;
- Allouer du temps pour la concertation;
- Consacrer des moments à des mises en commun afin de valider et de confronter les idées;
- Consulter les normes et modalités du Ministère;
- S'assurer d'une continuité et d'une régulation dans la démarche.





VIRAGE

Juin 2008, volume 10, n° 4

SYMPOSIUM SUR L'APPRENTISSAGE, UNE INITIATIVE DU COMITÉ DE MISE EN ŒUVRE DU RENOUVEAU PÉDAGOGIQUE

SYMPOSIUM SUR L'APPRENTISSAGE 2008 : CULTIVER LE CŒUR ET L'ESPRIT

Eve Krakow

Le Comité de mise en œuvre du nouveau pédagogique du secteur anglophone proposait son 9^e symposium sur l'apprentissage, du 11 au 13 février 2008, à Laval. Plus de 700 enseignants, conseillers pédagogiques, directions d'école et autres professionnels de l'éducation de tout le Québec y ont participé.

Le symposium avait pour thème *Nurturing Hearts and Minds*, ou cultiver le cœur et l'esprit, bref, humaniser l'éducation. « Un hommage aux enseignants qui aident tant d'élèves à mûrir », a expliqué Alessandra Furfaro, présidente du Comité. « Notre travail, c'est l'éducation, mais notre profession, c'est l'humanité. »

Leo La France, sous-ministre adjoint aux services à la communauté anglophone, a accueilli les participants en faisant observer que ce neuvième symposium était « un autre jalon important du cheminement des écoles anglophones dans la mise en œuvre du nouveau pédagogique au secondaire et dans sa consolidation au primaire ».

Deux conférenciers et plus de soixante ateliers ont permis aux participants d'explorer des sujets divers et de prendre connaissance d'initiatives inspirantes lancées dans les écoles du Québec. *Virage* fait le compte rendu de deux de ces présentations.

Sommaire

Mot des éditrices

Session de formation des personnes-ressources

Éthique et culture religieuse : 4^e forum

Symposium sur l'apprentissage, une initiative du comité de mise en œuvre du nouveau pédagogique

Rencontre sur les dossiers de l'adaptation scolaire

Plan d'action sur la lecture à l'école
Et toi, que lis-tu?

Crédits

Archives

English

Abonnez-vous





VIRAGE

Juin 2008, volume 10, n° 4

Sommaire

Mot des éditrices

Session de formation des personnes-ressources

Éthique et culture religieuse : 4^e forum

Symposium sur l'apprentissage, une initiative du comité de mise en œuvre du nouveau pédagogique

Rencontre sur les dossiers de l'adaptation scolaire

Plan d'action sur la lecture à l'école
Et toi, que lis-tu?

Crédits

Archives

English

Abonnez-vous



SYMPOSIUM SUR L'APPRENTISSAGE, UNE INITIATIVE DU COMITÉ DE MISE EN ŒUVRE DU NOUVEAU PÉDAGOGIQUE

JOURNAL D'UNE VIE Saine ET ACTIVE

Eve Krakow

Un groupe d'enseignants et de conseillers pédagogiques d'écoles secondaires et de commissions scolaires anglophones de la province ont créé du matériel au profit de leurs collègues qui enseignent au premier cycle du secondaire la troisième compétence du programme *Éducation physique et à la santé : Adopter un mode de vie sain et actif*.

Des membres de ce groupe ont animé un atelier au Symposium 2008 sur l'apprentissage et présenté le matériel, qui comporte le *Healthy, Active Living Journal* (ou *Journal d'une vie saine et active*) pour les élèves et un guide à l'intention des enseignants. Ils ont aussi fait part de leur expérience personnelle quant à son utilisation en classe.

« L'objectif premier du journal est de donner aux élèves les moyens de dresser un plan d'action pour l'année qui les encourage à améliorer leur état de santé », a expliqué Sandy Farr, conseillère en éducation physique et à la santé pour la Commission scolaire English-Montréal.

Le journal est divisé en deux parties : *Condition physique* et *Habitudes de vie*. Les élèves conservent le même journal pour les deux années du premier cycle du secondaire. Pour la première partie, ils se soumettent à une évaluation préalable et à un certain nombre de tests. Ils peuvent comparer leurs résultats à la moyenne canadienne et évaluer leur condition physique. Ils élaborent ensuite un plan pour remédier aux faiblesses mises au jour, réalisent le plan et consignent les résultats. Enfin, ils s'évaluent eux-mêmes pour juger de leurs progrès.

Pour la section sur les habitudes de vie, les élèves commencent par répondre à un sondage. Puis ils choisissent un élément pour la durée de l'année : activité physique, alimentation, sommeil, stress, mauvaises habitudes de vie (tabac, caféine, alcool, usage excessif de la technologie multimédia, etc.), hygiène personnelle ou hygiène dentaire.

Feuilles de route

Le journal contient plusieurs feuilles de route pour chaque habitude de vie. Les élèves utilisent celles-ci pour suivre leurs progrès et ils les soumettent à l'enseignante ou enseignant comme preuve de leurs efforts. Le journal contient aussi des fiches d'information, des adresses de sites Web et des questions d'autoévaluation et de réflexion. La deuxième année, les élèves choisissent une autre habitude et reprennent le processus. À la fin du cycle, ils se livrent à une réflexion finale.

L'intérêt des élèves

« Nous avons voulu rendre le journal attrayant pour les adolescents, en l'axant sur leur monde », rapporte Jeff Kosow, enseignant d'éducation physique et à la santé à l'école secondaire de Westmount.

Le guide des enseignants comprend tout ce qui figure dans le journal des élèves, mais aussi de l'information utile à la planification, les fiches de réponses, des ressources supplémentaires, des listes de critères et des grilles d'évaluation. Le guide rappelle aux enseignants que la compétence *Adopter un mode de vie sain et actif* est étroitement liée aux deux autres et ne doit pas être enseignée isolément. Si le journal est conçu pour satisfaire aux exigences du *Programme de formation de l'école québécoise*, il fait aussi le lien avec les objectifs de la [Politique-cadre pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif](#).

À la disposition de toutes les écoles

Le journal et le guide de l'enseignant sont offerts en version électronique et peuvent être reproduits pour une utilisation non commerciale auprès des élèves du Québec.

Pour en savoir plus ou pour obtenir les documents relatifs au *Journal d'une vie saine et active*, veuillez communiquer avec le conseiller en éducation physique et à la santé de votre commission scolaire.





VIRAGE

Juin 2008, volume 10, n° 4

Sommaire

Mot des éditrices

Session de formation des personnes-ressources

Éthique et culture religieuse : 4^e forum

Symposium sur l'apprentissage, une initiative du comité de mise en œuvre du nouveau pédagogique

Rencontre sur les dossiers de l'adaptation scolaire

Plan d'action sur la lecture à l'école
Et toi, que lis-tu?

Crédits

Archives

English

Abonnez-vous



TRAVAILLER EN COLLÉGIALITÉ

Eve Krakow

Tom Hierck, l'un des conférenciers, a parlé de l'importance des rapports établis avec les élèves et les collègues pour édifier une communauté d'apprentissage bénéfique.

« L'interrelation importe plus que tout autre chose », disait d'emblée M. Hierck. « Bien après les plans de cours, les tâches et les examens, les élèves se souviendront de vous pour ce que vous aurez fait pour eux. » Cela n'exclut pas la nécessité de préparer des cours motivants. « Mais il faut aussi veiller à la façon dont vous traitez chaque personne. Nos comportements et ceux que nous attendons des autres font une différence. Notre degré de tolérance et la hauteur de nos attentes donnent le ton. »

La planification devrait être fondée sur des données et des preuves convaincantes, dit-il. Les personnes engagées auprès des élèves, à l'école comme à l'extérieur, sont les plus qualifiées et les plus compétentes quand il s'agit de planifier et de provoquer un changement bénéfique. Dirigeants et gestionnaires doivent soutenir leurs troupes pendant cette transition. »

M. Hierck a relaté l'expérience qu'il a vécue en acceptant le poste de directeur adjoint à l'école intermédiaire Trafalgar de Nelson, en Colombie-Britannique. À l'époque, l'école était bonne dernière sur le plan de la réussite et du comportement des élèves. Progressivement, M. Hierck a travaillé avec le personnel de l'école à l'instauration d'un climat plus constructif. « La recherche montre que si les élèves s'attachent à leur école, les transgressions comme la violence, la drogue et l'absentéisme diminuent considérablement », a-t-il souligné.

Il a donc encouragé la collégialité entre les membres du personnel par exemple en leur proposant de discuter des méthodes, d'échanger des connaissances sur les techniques, de s'observer mutuellement et de s'encourager les uns les autres. « Quel est le rôle du directeur dans tout ça? Énoncer clairement ses attentes, donner l'exemple de la collégialité, récompenser ceux qui agissent comme de véritables collègues et protéger ceux qui participent », a suggéré M. Hierck.

Les principes de Tom Hierck :

- Chaque jour fournit l'occasion d'exercer une influence positive.
- Si nous éliminons l'espoir, nous créons le désespoir.
- Prêter attention à une chose, c'est faire en sorte que cette chose se développe.
- Chaque élève représente une réussite en devenir.



Politique linguistique | Politique de confidentialité



© Gouvernement du Québec, 2008



VIRAGE

Juin 2008, volume 10, n° 4

Sommaire

Mot des éditrices

Session de formation des personnes-ressources

Éthique et culture religieuse : 4^e forum

Symposium sur l'apprentissage, une initiative du comité de mise en œuvre du nouveau pédagogique

Rencontre sur les dossiers de l'adaptation scolaire

Plan d'action sur la lecture à l'école
Et toi, que lis-tu?

Crédits

Archives

English

Abonnez-vous



RENCONTRE SUR LES DOSSIERS DE L'ADAPTATION SCOLAIRE

LE POINT SUR L'ADAPTATION SCOLAIRE

Marie-Josée Lépine

Une rencontre à l'intention des personnes-ressources des [services de soutien et d'expertise en adaptation scolaire](#) et des responsables régionaux de l'adaptation scolaire s'est tenue à Québec le 20 février dernier. Lors de cette rencontre annuelle, des présentations, des ateliers et une conférence de M. Claude Lessard ont été offerts aux quelque 150 participants.

Cette journée avait pour but de soutenir l'actualisation des mandats des personnes-ressources et des responsables régionaux de l'adaptation scolaire. Plus spécifiquement, la rencontre visait à faire connaître les enjeux, les priorités et les perspectives du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et à dégager, à partir du concept d'organisation apprenante, des pistes pour contribuer à la réflexion sur l'accompagnement des milieux.

En rapport avec ces objectifs, deux présentations d'ordre général ont permis dans un premier temps de faire le point sur certains dossiers en cours au Ministère liés à l'adaptation scolaire et aux services éducatifs complémentaires. M^{me} Liette Picard, directrice de l'adaptation scolaire, et M. Richard Leblanc, coordonnateur des services complémentaires, ont identifié les principaux défis à relever dans leur secteur respectif ainsi que les conditions gagnantes à mettre en place pour y faire face.



Dans un deuxième temps, trois ateliers d'information ont abordé différentes thématiques : l'entente de complémentarité MELS/MSSS, le bulletin et le bilan des apprentissages de l'élève pour lequel les exigences ont été modifiées, les travaux sur la [différenciation](#), l'état des travaux sur l'[intégration](#)

[scolaire des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage \(EHDA\)](#) ainsi que l'organisation et le financement des services aux EHDA.

Également, [une conférence de M. Claude Lessard](#), professeur titulaire à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal, a permis aux participants de se familiariser avec le concept d'organisation apprenante lié à celui de l'accompagnement des milieux. M. Lessard a mis en évidence les conditions à mettre en place pour développer des stratégies d'accompagnement efficaces dans les milieux scolaires.

Intégrer... avec plus de facilité

En décembre 2006, le Ministère a mis sur pied un comité qui avait notamment pour mandat de faire le point sur la situation de l'intégration scolaire des EHDA afin de pouvoir, ultimement, recommander des pistes d'action pour soutenir les milieux. M^{mes} Anne Paradis et Annie Beaupré, toutes deux de la Direction de l'adaptation scolaire, ont fait le point sur l'état d'avancement des travaux en cours.



Au cours des dernières années, la question de l'intégration scolaire a suscité différentes réactions et fait émerger certaines préoccupations. Dans ce contexte, le Ministère, avec ses principaux partenaires du Groupe de concertation en adaptation scolaire (GCAS), a mis en place un sous-comité chargé de lui faire des recommandations. Actuellement, des représentants du réseau de l'éducation, du milieu associatif et des parents, des représentants des syndicats et, enfin, des partenaires, comme l'Office des personnes handicapées du Québec, travaillent ensemble afin de définir cette question. Bien que les travaux du comité ne soient pas complétés, certains éléments de réflexion ont été présentés lors de cet atelier.

Avant toute chose, les membres du sous-comité ont convenu de mener leurs discussions à l'intérieur des orientations ministérielles actuelles. Rappelons à cet effet que la Loi sur l'instruction publique privilégie l'intégration en classe ordinaire lorsque celle-ci est de nature à faciliter les apprentissages et l'insertion sociale de l'élève et qu'elle ne constitue pas une contrainte excessive ni ne porte atteinte de façon importante aux droits des autres élèves (LIP, art. 235). La décision d'intégrer ou non un élève en classe ordinaire doit donc d'abord être prise en fonction de son meilleur intérêt et en tenant compte de l'évaluation individualisée de ses capacités et besoins (LIP, art. 234).

Les membres de ce sous-comité ont aussi échangé quant à leur vision d'une intégration scolaire réussie afin d'en définir les caractéristiques. Ainsi, pour être réussie, tant pour l'élève que pour le milieu, l'intégration devrait notamment :

- permettre à tous de prendre part à la vie de l'école et les préparer à la vie en société;
- répondre aux besoins de l'élève et se faire dans son meilleur intérêt;
- s'organiser dans le cadre de l'élaboration du plan d'intervention;
- reposer sur la mise en commun des expertises et le soutien efficace d'une équipe auprès de l'enseignant et de l'élève;
- se réaliser dans une classe où tous les élèves peuvent progresser;
- permettre à l'élève de faire des apprentissages à sa mesure en recevant le soutien nécessaire;
- favoriser chez l'élève la participation à la vie de groupe.

Parmi les principales difficultés liées à l'intégration scolaire des EHDA, les membres du sous-comité ont notamment souligné les défis que pose la présence d'un grand nombre d'élèves handicapés ou en difficulté dans certaines classes, les effets défavorables des contraintes de temps sur la concertation, la difficulté des parents d'être reconnus comme de réels partenaires, le défi d'ajuster l'organisation des services aux besoins des élèves, la nécessité d'améliorer l'arrimage avec le réseau de la santé et

l'importance de revoir la formation initiale du personnel enseignant afin qu'il soit mieux préparé à la réalité des classes ordinaires.

De plus, les membres du sous-comité, accompagnés de chercheuses universitaires, ont discuté des conditions à mettre en place pour favoriser une intégration réussie. Certaines pistes ont été mentionnées :

- Le leadership et l'engagement de tous les acteurs apparaissent fondamentaux;
- Une culture de coopération doit se mettre en place afin que l'intégration de l'élève soit soutenue par tous;
- La participation des parents doit être recherchée et facilitée;
- Un continuum de services doit être disponible afin de soutenir efficacement l'enseignant et l'élève;
- De la formation continue doit être offerte à tous les membres du personnel;
- Le milieu de la recherche devrait être davantage mis à contribution afin d'améliorer les pratiques, etc.

Les travaux du sous-comité se poursuivent pour encore quelques mois. À terme, un rapport sera rédigé sur la question, des pistes d'action pour soutenir les milieux seront proposées et, enfin, des recommandations seront faites au Groupe de concertation en adaptation scolaire.

Différencier en classe : quelques pistes pour soutenir l'intervention

Aider les élèves en grande difficulté à cheminer au meilleur de leurs capacités peut s'avérer un défi complexe. Sur quels éléments doit-on miser pour optimiser l'intervention auprès de ces élèves? Quelles sont les interventions pédagogiques à privilégier pour les amener à progresser? Afin d'outiller les enseignantes et enseignants dans cette tâche, un comité travaille activement à la recherche de pistes de solution à proposer au milieu scolaire.

En effet, l'une de ces pistes demande au Ministère et aux commissions scolaires de réexaminer l'offre de formation afin de « s'assurer qu'elle est variée et adaptée aux besoins identifiés par les milieux ». Or, lors de l'évaluation de l'application du Programme de formation au primaire, 74 % des enseignants ont ciblé l'adaptation de l'enseignement aux besoins particuliers des élèves comme un thème de formation prioritaire.

C'est dans ce contexte que le comité de travail portant sur une approche différenciée de l'apprentissage et de l'évaluation s'est vu confier son mandat. Celui-ci consiste à outiller les intervenants scolaires en vue de guider la planification des activités d'apprentissage et d'évaluation et d'orienter l'intervention auprès des élèves ayant de grandes difficultés d'apprentissage.

Les travaux du comité ont d'abord consisté à identifier ce que la recherche considère comme étant les éléments clés en lecture, en écriture et en mathématique pour l'enseignement aux élèves en difficulté. Ces éléments permettront de déterminer les cibles prioritaires d'intervention.

Le comité s'est associé avec une chercheuse de l'Université de Sherbrooke afin de recenser et de décrire les stratégies pédagogiques permettant de soutenir la réussite des élèves ayant des difficultés d'apprentissage. Ces stratégies pourront s'articuler à l'intérieur de situations d'apprentissage et d'évaluation (SAE) qui tiendront compte de l'âge et des besoins des élèves. Il sera ainsi possible de déterminer les interventions les plus appropriées pour répondre aux besoins des élèves en difficulté, dans un contexte de différenciation pédagogique, et ce, du primaire jusqu'à la fin du premier cycle du secondaire.

Au cours de l'année 2008-2009, les travaux se poursuivront et incluront une expérimentation en milieu scolaire. Des informations additionnelles seront transmises aux intervenants au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Des communautés d'apprentissage organisationnel : accompagner le changement

Dans nos milieux scolaires, qui subissent de profonds changements, les professionnels en accompagnement sont invités à repenser leur démarche auprès des enseignantes et enseignants. Soulevant la question de l'apprentissage organisationnel, M. Claude Lessard, professeur titulaire à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal, lançait la réflexion : quel accompagnement, pour quel changement ?

Lors de la rencontre nationale d'octobre dernier, M. Lessard proposait aux cadres scolaires d'orienter les milieux scolaires selon les paradigmes de l'organisation apprenante¹. Afin de répondre plus spécifiquement aux besoins des participants, cette conférence définissait l'articulation de l'accompagnement dans une telle organisation.

Le concept d'[apprentissage organisationnel](#) suppose qu'il repose d'abord sur les gens qui y travaillent. Selon cet angle, les travailleurs de chaque groupe possèdent des savoirs et des expertises propres qui doivent être mis à profit lors de la résolution de problèmes.

Apprendre... quoi ?

Selon M. Lessard, l'apprentissage organisationnel se fait sur deux plans. Dans un premier temps, il s'agit de faire une lecture adéquate d'une situation – c'est-à-dire de son environnement, de sa mission historique, de ses dispositifs et de ses pratiques internes – pour ensuite interpréter ces éléments et s'interroger à leur sujet. Dans un deuxième temps, il s'agit de se soucier plus spécifiquement de la manière dont les problèmes se résolvent.

Afin que les individus qui composent l'organisation s'approprient ces apprentissages, ils doivent apprendre à utiliser certains matériaux clés. À cet effet, ils peuvent mettre à profit l'expérience des personnes qui participent à l'organisation, les savoirs qui circulent dans différents réseaux externes ainsi que des outils tels que la planification stratégique ou les groupes de consultation.

Accompagner le changement en éducation dans une communauté d'apprentissage

Les accompagnateurs dans les milieux scolaires, rappelait M. Lessard, sont confrontés au changement. Leur tâche les amène à en gérer la complexité en travaillant tour à tour sur les mentalités, les pratiques et les structures. Ils ont à effectuer un rôle d'interprète entre le milieu de la recherche et celui de la pratique : ils doivent donc à la fois saisir ce qui est planifié par les instances décisionnelles et bien lire ce qui se passe sur le terrain.

Dans cette perspective, pour qu'un changement définitif s'opère, le sens du changement doit se co-construire à la jonction de ces deux éléments. « Le vrai changement, remarquait M. Lessard, doit prendre forme avec les agents locaux, qui doivent se l'approprier. » Le changement ne peut donc pas être seulement une demande du haut vers le bas ou, à l'inverse, du milieu scolaire vers les instances décisionnelles. Il faut que ce changement devienne volontairement assumé par tous les acteurs.

Le rôle de l'accompagnement dans un processus de changement

Dans ce contexte de changement, l'accompagnateur doit fournir écoute et conseils, tout en se gardant d'imposer sa vision. Prioritairement, remarquait M. Lessard, l'accompagnement doit contribuer au renforcement du sentiment de compétence des personnes accompagnées et, ainsi, à leur autonomie professionnelle.

Pour ce faire, l'accompagnateur doit tâcher de définir des éléments de réponse aux questions que se pose l'accompagné. Dans son rôle d'accompagnateur, il doit aussi fournir des conseils ainsi que les cadres et

les outils conceptuels nécessaires au professionnel afin qu'il se construise un jugement de manière autonome.

Par ailleurs, l'accompagnement devrait aussi contribuer, dans un milieu scolaire, à la création et à la circulation des connaissances professionnelles pertinentes et adaptées aux contextes de la pratique.

En conclusion, dans une perspective où il apparaît important de mettre sur pied, de soutenir et d'élargir les communautés d'apprentissage dans les milieux scolaires, M. Lessard rappelait l'importance de rendre lisibles les pratiques internes de l'organisation, de prendre en considération les préoccupations des enseignants, d'ouvrir le dialogue à l'interne comme à l'externe et, bien sûr, de modifier un peu l'organisation du travail afin qu'accompagnateurs et accompagnés bénéficient de plus de souplesse.

Communauté d'apprentissage par les pratiques

Une communauté d'apprentissage par les pratiques est un groupe de personnes partageant des problématiques communes liées à des activités professionnelles et qui approfondissent leur connaissance et leur expertise dans ce domaine en interagissant de manière régulière et en produisant, le cas échéant, des manuels, des standards, des outils, des associations. Il s'agit d'une forme organisationnelle souple et horizontale à l'intérieur d'une organisation ou entre des organisations qui peuvent être virtuelles.

Apprentissage organisationnel

L'apprentissage organisationnel est un processus collectif par lequel une organisation « apprend de [son] expérience, a de la mémoire, des savoirs, une capacité de ne pas faire trois fois les mêmes erreurs ». (Perrenoud) Elle incorpore dans son fonctionnement, ajoutait M. Lessard, des processus d'apprentissage (déclenchés par l'obligation de résoudre un problème), elle développe de nouveaux savoirs et elle élargit durablement sa capacité à s'adapter, à innover et à se développer.





VIRAGE

Juin 2008, volume 10, n° 4

PLAN D'ACTION SUR LA LECTURE À L'ÉCOLE

- [En bref](#)
- [Camps d'été en lecture : susciter le goût de lire](#)
- [Projets en vue de promouvoir le livre et la lecture : la remise des Prix de reconnaissance 2007-2008](#)

Sommaire

Mot des éditrices

Session de formation des personnes-ressources

Éthique et culture religieuse : 4^e forum

Symposium sur l'apprentissage, une initiative du comité de mise en œuvre du renouveau pédagogique

Rencontre sur les dossiers de l'adaptation scolaire

Plan d'action sur la lecture à l'école *Et toi, que lis-tu?*

Crédits

Archives

English

Abonnez-vous



VIRAGE

Juin 2008, volume 10, n° 4

Sommaire

Mot des éditrices

Session de formation des personnes-ressources

Éthique et culture religieuse : 4^e forum

Symposium sur l'apprentissage, une initiative du comité de mise en œuvre du renouveau pédagogique

Rencontre sur les dossiers de l'adaptation scolaire

Plan d'action sur la lecture à l'école *Et toi, que lis-tu?*

Crédits

Archives

English

Abonnez-vous

En bref

PLAN D'ACTION SUR LA LECTURE À L'ÉCOLE

LA POURSUITE DU PLAN D'ACTION SUR LA LECTURE À L'ÉCOLE *ET TOI, QUE LIS-TU?*

Catherine Gaumond

La ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport a récemment annoncé la reconduction du plan d'action triennal sur la lecture à l'école. L'annonce de cette reconduction s'est faite dans le cadre du dépôt du Plan d'action pour l'amélioration de la qualité du français à l'école. De plus, la mise en place d'un plan d'embauche de bibliothécaires scolaires dans le réseau s'ajoutera aux mesures déjà en place. Les mesures du Plan d'action 2005-2007, soit encourager la lecture, soutenir le réseau scolaire, améliorer l'accès aux ressources, promouvoir et valoriser la lecture, se poursuivront et de nouvelles actions seront mises en place durant l'application de ce plan.





VIRAGE

Juin 2008, volume 10, n° 4

Sommaire

[Mot des éditrices](#)

[Session de formation des personnes-ressources](#)

[Éthique et culture religieuse : 4^e forum](#)

[Symposium sur l'apprentissage, une initiative du comité de mise en œuvre du renouveau pédagogique](#)

[Rencontre sur les dossiers de l'adaptation scolaire](#)

[Plan d'action sur la lecture à l'école *Et toi, que lis-tu?*](#)

Crédits

[Archives](#)

[English](#)

Abonnez-vous

CRÉDITS

Virage et *Schoolscapes* sont sous la responsabilité du Secteur de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et secondaire, en collaboration avec le Secteur des services à la communauté anglophone.

Pierre Bergevin, sous-ministre adjoint à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire et secondaire

Leo La France, sous-ministre adjoint aux services à la communauté anglophone

Margaret Rioux-Dolan, directrice générale de la formation des jeunes

Liette Michaud-Hedge, directrice de la production en langue anglaise

Responsable : Colette Boucher, en collaboration avec le Secteur des services à la communauté anglophone

Éditrices : Martine Labrie et Maude Fortin

Coordonnatrice : Martine Labrie

Rédactrice en chef : Marie-Josée Lépine

Rédaction : Maude Fortin, Sophie Gaudreault, Catherine Gaumont, Eve Krakow, Martine Labrie, Marie-Josée Lépine

Révision et traduction : Amélie Cauchon, Carmen Imbeau, Claire Lamy, Ève Renaud et l'équipe de la Direction de la production en langue anglaise

Photographes : Denis Gareau, François Nadeau

Conception graphique : Bleu Outremer

Conception Internet : L'équipe Internet de la Direction des communications





VIRAGE

Juin 2008, volume 10, n° 4

Sommaire

Mot des éditrices

Session de formation des personnes-ressources

Éthique et culture religieuse : 4^e forum

Symposium sur l'apprentissage, une initiative du comité de mise en œuvre du nouveau pédagogique

Rencontre sur les dossiers de l'adaptation scolaire

Plan d'action sur la lecture à l'école *Et toi, que lis-tu?*

Crédits

Archives

English

Abonnez-vous



PLAN D'ACTION SUR LA LECTURE À L'ÉCOLE

CAMPS D'ÉTÉ EN LECTURE SUSCITER LE GOÛT DE LIRE

Eve Krakow

La troisième édition de *R.I.S.E. and Shine!*, un camp de lecture destiné au personnel des écoles anglophones, se tiendra à l'été 2008. Le camp constitue l'une des mesures du Plan d'action sur la lecture à l'école. Il a pour but d'aider les enseignants à traduire leur passion pour la lecture en activités dans la classe.

L'acronyme R.I.S.E. vient de *Reading in School Event* (activité de lecture à l'école). Le prochain camp aura lieu à Val-Morin (Québec). Il s'agit d'une activité de trois jours destinée aux enseignants du primaire et du secondaire, aux bibliothécaires, aux conseillers pédagogiques et aux administrateurs des écoles. Un des buts du camp est d'inciter les gens à s'inspirer de leur propre passion pour la lecture pour transmettre cette passion aux élèves au moyen d'activités concrètes en classe et à la bibliothèque.

Redynamiser l'enseignement

Les enseignants qui ont déjà participé au camp ne tarissent pas d'éloges. Debbie Laurie, qui y était l'an dernier, enseigne depuis 30 ans un certain nombre de matières dans des classes multiprogrammes de 1^{re}, 2^e et 3^e secondaire à l'école Riverview, de Port-Cartier, sur la rive nord du Saint-Laurent (Commission scolaire Eastern Shores). « L'expérience m'a donné une nouvelle vie et a ravivé l'étincelle. »

Le camp 2008 aura lieu en août. Deux séances sont offertes cette année : une pour les débutants et une autre pour les personnes qui ont déjà participé à une édition précédente. Le thème de cette année est le lien entre la lecture et l'écriture. « Nous allons plus loin parce que la recherche montre que les enfants apprennent à lire à travers leurs propres essais d'écriture », explique John Ryan, coordonnateur du camp.

Comme par le passé, tous les participants pourront travailler avec un auteur en résidence et des spécialistes de la littérature et de l'alphabétisation.

Pour des renseignements sur le Plan d'action sur la lecture à l'école du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, il est suggéré de prendre connaissance de la documentation à l'adresse suivante :

<http://www.mels.gouv.qc.ca/lecture/index.asp>.

Activités de suivi

En février 2008, *R.I.S.E. and Shine* a proposé aux participants du camp une séance de suivi en ligne en temps réel, animée par Larry Swartz. Les enseignants se sont interrogés sur la façon d'aider les jeunes lecteurs à approfondir leur compréhension en soutenant leurs efforts devant des textes difficiles et en évaluant leur progression dans l'apprentissage de la lecture



Politique linguistique | Politique de confidentialité

Québec 

© Gouvernement du Québec, 2008



VIRAGE

Juin 2008, volume 10, n° 4

Sommaire

Mot des éditrices

Session de formation des personnes-ressources

Éthique et culture religieuse : 4^e forum

Symposium sur l'apprentissage, une initiative du comité de mise en œuvre du nouveau pédagogique

Rencontre sur les dossiers de l'adaptation scolaire

Plan d'action sur la lecture à l'école *Et toi, que lis-tu?*

Crédits

Archives

English

Abonnez-vous



PLAN D'ACTION SUR LA LECTURE À L'ÉCOLE

PROJETS EN VUE DE PROMOUVOIR LE LIVRE ET LA LECTURE : LA REMISE DES PRIX DE RECONNAISSANCE 2007-2008

Catherine Gaumond

Des prix à l'échelle régionale ont été remis aux établissements scolaires qui ont présenté des projets novateurs en vue de promouvoir la lecture chez les jeunes dans le cadre du Plan d'action sur la lecture à l'école *Et toi, que lis-tu?* Les jurys ont décerné les prix aux projets les plus originaux soumis dans la région de la Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches à l'occasion du Salon international du livre de Québec 2008.

À cette occasion, M^{me} Marie Laberge, présidente d'honneur du Salon international du livre de Québec 2008, a donné le coup d'envoi à la soirée en nous livrant un témoignage sur l'influence et l'importance qu'ont eues les livres dans sa jeunesse. Ensuite, M^{me} Margaret Rioux-Dolan, directrice générale de la formation des jeunes, et M. Guy Larose, directeur régional de la Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches, ont remis les Prix de reconnaissance. Trois de ces prix ont été remis à des écoles primaires, trois autres à des écoles secondaires et à l'éducation des adultes et, finalement, un dernier grand prix *coup de cœur* a été remis à l'école Fernand-Saindon, de la Commission scolaire de Charlevoix, pour le projet s'étant le plus démarqué dans sa région. Tous ces projets, très innovateurs, se sont distingués par leurs moyens originaux et dynamiques d'atteindre les objectifs que s'étaient fixés les équipes-écoles. Voici quelques exemples d'objectifs et de titres de projets qui ont été présentés par les récipiendaires lors de cette soirée de remise de prix :

- Faire la promotion des livres de la bibliothèque, *Inspecteur Ervil Mubla* : école primaire Notre-Dame d'Etchemin, Commission scolaire des Navigateurs
- Faire connaître les différentes facettes de la lecture (conte, théâtre, roman...), *J'ouvre un livre sur le monde* : école primaire Les Bocages, Commission scolaire des Découvreurs
- Faire connaître les auteurs jeunesse et les différents types d'ouvrages, *Valise de l'auteur* : école Guillaume-Mathieu, Commission scolaire des Premières-Seigneuries

- Se valoriser par le livre et la lecture et une façon de prendre contact avec le livre, *Camarades de lecture* : école secondaire Vanier, Commission scolaire de la Capitale

En conclusion, M^{me} Rioux-Dolan a rappelé l'importance que le Ministère accorde à l'acquisition d'habitudes de lecture chez nos jeunes et a félicité tous les participants aux Prix de reconnaissance nationaux 2007-2008 pour les efforts consentis.

Volet national

À partir des dossiers soumis par l'ensemble des régions du Québec, un jury national a sélectionné 12 finalistes et 5 grands gagnants pour les Prix nationaux de reconnaissance. Ces prix ont été remis le 27 mai dernier dans les locaux de la Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Il sera possible de suivre ce dossier en consultant les prochains numéros de *Virage* ainsi que le site du Ministère au : <http://www.mels.gouv.qc.ca/lecture/index.asp?page=prix2007>, où apparaît un florilège accompagné d'une description des projets gagnants.

